



# COMMUNIQUÉ

## La Commission des services juridiques dépose son Plan stratégique 2021-2025

**Montréal, 11 mai 2021** – M<sup>e</sup> Yvan Niquette, président de la Commission des services juridiques (CSJ) annonce que le Plan stratégique 2021-2025 de la Commission des services juridiques a été déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

À cette occasion, M<sup>e</sup> Niquette a affirmé : « Le Plan stratégique 2021-2025 de la Commission des services juridiques retient essentiellement des enjeux auxquels elle sera confrontée au cours des prochaines années. Les orientations et les objectifs identifiés permettront au réseau de l'aide juridique de continuer d'assurer à la population l'accès à des services juridiques de qualité, accessibles et au meilleur coût possible ».

Les trois enjeux retenus par la CSJ sont l'accès à la justice, la modernisation du réseau de l'aide juridique et la performance organisationnelle.

Pour ces trois enjeux, la CSJ a établi respectivement trois orientations :

- Adapter nos services aux besoins émergents et spécifiques de notre clientèle;
- Offrir aux citoyens des services de qualité appuyés sur des solutions numériques de pointe;
- Optimiser la capacité du réseau d'aide juridique à offrir des services de qualité.

Des objectifs, des indicateurs et des cibles ont été développés en lien avec ces enjeux et orientations et ils guideront la CSJ au cours des quatre prochaines années.

Pour en apprendre davantage, nous vous invitons à consulter le Plan stratégique 2021-2025 de la CSJ sur le site Web de la Commission au lien suivant :

[Plan stratégique 2021-2025](#)

### À propos de la Commission des services juridiques

La Commission des services juridiques est l'organisme chargé de l'application de la *Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques* au Québec. L'aide juridique peut être accordée à toute personne financièrement admissible dans les champs d'activités suivants : droit administratif, carcéral, civil, criminel, familial, de la jeunesse (protection de la jeunesse et justice pénale pour les adolescents), droit de l'immigration, de la santé et droit social. Elle est également l'organisme chargé d'offrir le Service d'aide à l'homologation (SAH) et le Service administratif de rajustement des pensions alimentaires pour enfants (SARPA).

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet de la Commission des services juridiques à l'adresse suivante : [www.csj.qc.ca](http://www.csj.qc.ca).

Source : M<sup>e</sup> Richard La Charité, [rucharite@csj.qc.ca](mailto:rucharite@csj.qc.ca)  
Secrétaire et responsable du Service des communications  
(514) 873-3562, poste 232